



Pour une Sécurité sociale de l'alimentation : faire du "bien manger" un droit.

La question alimentaire est aujourd'hui l'une des grandes fractures sociales françaises. Loin d'être un simple ensemble de choix individuels, le fait de "bien manger" est devenu un marqueur d'inégalité, un révélateur des tensions économiques, culturelles et territoriales. Les données les plus récentes montrent une aggravation nette de l'insécurité alimentaire. Selon l'Observatoire des vulnérabilités alimentaires, 32 % des Français déclarent être en situation d'insécurité alimentaire, un niveau jamais atteint dans les enquêtes françaises contemporaines. Parmi eux, 19 % affirment avoir eu faim au cours des douze derniers mois sans pouvoir se procurer de nourriture. Ce phénomène touche de manière disproportionnée les plus jeunes : 58 % des 18-24 ans déclarent connaître une insécurité alimentaire, ce qui signifie qu'une majorité de la jeunesse française n'a pas chaque jour la garantie d'un accès suffisant à une alimentation saine.

L'alimentation est ainsi au croisement de trois réalités : la précarité économique, la dégradation de la qualité alimentaire et la montée des pathologies nutritionnelles. Les systèmes alimentaires industriels continuent de rendre accessibles surtout des produits ultra-transformés, tandis que les aliments frais, diversifiés, locaux et nutritifs deviennent plus coûteux. Cette situation contribue à un double fardeau nutritionnel : la sous-alimentation réelle, qui conduit à des restrictions et parfois à la faim, et la malnutrition par excès ou déséquilibre nutritionnel. En France, l'UNICEF indiquait en 2024 que 16,7 % des enfants et adolescents de 5 à 19 ans présentaient un surpoids, dont 4 % une obésité. Ces chiffres, en progression, soulignent que les défaillances du système alimentaire touchent particulièrement les plus jeunes. Les inégalités sociales y sont très présentes : les enfants de milieux populaires sont beaucoup plus exposés à l'obésité et à la malnutrition que ceux des familles plus aisées, du fait de contraintes budgétaires, de conditions d'habitat et d'environnement alimentaire défavorables, et d'une offre accessible très standardisée.

La jeunesse française constitue aujourd'hui le cœur de cette crise. Chez les étudiants en particulier, la situation est critique. Les données disponibles en 2024 et 2025 montrent une explosion du recours aux distributions alimentaires dans les campus, une réduction du nombre de repas quotidiens, un accès insuffisant à des cuisines équipées et une augmentation des dépenses contraintes qui laissent très peu de marge pour l'alimentation. De nombreux étudiants vivent dans des logements exigus dépourvus d'équipements leur permettant de cuisiner, renforçant leur dépendance à des produits transformés moins chers mais souvent moins nutritifs. L'insécurité alimentaire à ce stade de la vie a des conséquences profondes : elle affecte la santé physique et psychique, fragilise les apprentissages universitaires, provoque des troubles de la concentration, augmente le stress et nuit durablement à l'égalité des chances. Une société qui laisse une part si importante de sa jeunesse mal ou insuffisamment se nourrir organise de fait la reproduction des inégalités.

La situation ardéchoise, dans ce contexte, fait apparaître toute la complexité de la question alimentaire. L'Ardèche est un département agricole important, marqué par une grande diversité de productions, mais aussi par des contraintes fortes : reliefs, morcellement, petites exploitations, vulnérabilité climatique. En 2024, il comptait 3 748 exploitations agricoles. L'agriculture représente 7,4 % de l'emploi, ce qui place l'Ardèche parmi les départements les plus agricoles de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pourtant, seulement 22 à 24 % de son territoire est constitué de terres agricoles, ce qui reflète la difficulté de cultiver dans un département très rural mais majoritairement montagneux. La production ardéchoise repose en grande partie sur les filières animales et sur des cultures identitaires comme la châtaigne ou certains fruits.



Pour une Sécurité sociale de l'alimentation : faire du "bien manger" un droit.

Cependant, cette richesse ne garantit pas automatiquement l'accès de tous les habitants à une alimentation de qualité. Les revenus agricoles demeurent fragiles, les exploitations sont exposées aux aléas climatiques, la transmission et l'installation sont difficiles, et les productions locales peinent parfois à trouver un marché accessible pour l'ensemble de la population, notamment les jeunes et les familles modestes. Ce paradoxe, une terre de production alimentaire de qualité où une partie de la population connaît pourtant l'insécurité alimentaire, illustre pourquoi le simple jeu du marché ne suffit pas.

C'est ici que la notion de sécurité sociale de l'alimentation prend tout son sens. Inspirée de l'ambition fondatrice de 1946, lorsque Ambroise Croizat et le mouvement ouvrier ont créé un système de protection sociale universel, solidaire et financé par la cotisation, cette idée propose d'intégrer l'alimentation dans le champ des droits sociaux fondamentaux. Elle vise à garantir un accès équitable à une alimentation choisie, qualitative et durable, tout en soutenant un modèle agricole respectueux des territoires. L'idée d'un compte alimentation universel, doté en euros sociaux destinés à l'achat de produits conventionnés, repose sur un principe simple : faire du "bien manger" un droit, non un privilège soumis à la capacité de payer. Il s'agit d'un mécanisme redistributif, qui valorise la production locale, oriente la consommation vers des produits de qualité, renforce la souveraineté alimentaire et protège les ménages des effets de l'inflation alimentaire.

Pour la gauche, cette question est incontournable. Elle articule justice sociale, santé publique, transition écologique et démocratie économique. Elle remet en cause un système agro-industriel dominé par quelques acteurs, destructeur des sols, producteur d'aliments pauvres en nutriments et riche en impacts environnementaux. Elle propose de redonner du pouvoir décisionnel aux citoyennes et citoyens, aux territoires, aux producteurs. Elle constitue l'une des réponses politiques les plus structurantes face à la montée de la précarité et aux dérèglements écologiques. En Ardèche comme ailleurs, elle permettrait de reconnecter l'agriculture locale à la population, de soutenir les filières identitaires, de renforcer les circuits courts et d'assurer que la qualité produite ici profite réellement à tous.

Pour les Jeunes socialistes, défendre la sécurité sociale de l'alimentation revient à affirmer que la démocratie doit entrer dans l'assiette. Cela signifie reconnaître que l'alimentation est un droit essentiel à la dignité humaine, à l'égalité réelle, à la santé, à l'éducation. C'est prolonger l'héritage de la Sécurité sociale en l'adaptant aux enjeux du XXI^e siècle. Et c'est surtout porter une vision d'avenir : une société où chaque jeune, chaque famille, chaque habitant, qu'il vive en Ardèche ou ailleurs, puisse manger suffisamment, correctement, sainement, sans dépendre de la charité ni subir les logiques du marché.